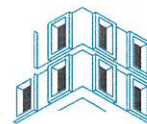




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 décembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

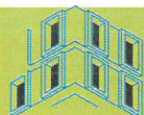
Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2024-98	20/12/2024	Camping « sous les Pommiers » : tarifs 2025	Approuvée
2024-99	20/12/2024	Cinéma – La Poste : choix du scénario 1 pour les logements suite à la mission « DIAG / ESQ » (1 loge et 3 logements)	Approuvée
2024-100	20/12/2024	Personnel communal : ouverture d'un poste de rédacteur territorial	Approuvée
2024-101	20/12/2024	Protection sociale complémentaire – Prévoyance des agents	Approuvée
2024-102	20/12/2024	Espace de Vie Sociale : convention de partenariat pour l'année 2025	Approuvée
2024-103	20/12/2024	Carte achat public	Rejetée
2024-104	20/12/2024	Festival Patrimoine et Nature : devis pour une conférence « L'histoire – et les histoires ! – des baraquements d'après-guerre » - 500 €	Approuvée
2024-105	20/12/2024	Lecture à voix haute : devis 280 €	Approuvée
2024-106	20/12/2024	BP 71104 : Modification budgétaire	Approuvée
2024-107	20/12/2024	Proposition de cours de danse de salon et danse en ligne	Approuvée
2024-108	20/12/2024	Collège Octave Mirbeau : subvention voyage scolaire en Angleterre (40 € / enfant domicilié à Trévières)	Approuvée





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



Petites villes
de demain

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE); Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-98

Objet de la délibération

CAMPING « SOUS LES POMMIERS » : TARIFS 2025

Vu les tarifs proposés par le délégataire, ONLY CAMP,

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide les tarifs du camping « sous les pommiers » proposés par le délégataire pour l’année 2025 :

Prix par nuit

EMPLACEMENTS

	Hors juillet-août	Juillet-Août
Forfait camping (1)	12 €	16 €
Forfait solo non motorisé (2)	8 €	11 €
Forfait duo non motorisé (3)	10 €	14 €

(1) incluant 1 emplacement, 2 personnes, 1 équipement de camping (camping-car, voiture + tente, voiture + caravane, van aménagé)

(2) incluant 1 emplacement, 1 personne, 1 petite tente

(3) incluant 1 emplacement, 2 personnes, 1 ou 2 petites tentes

Suppléments

Electricité	6 €
Adulte > 13 ans	5 €
Enfant 5 à 12 ans	3 €
Enfant < 5 ans	0 €
Installation supplémentaire	4 €
Chien	3 €

LOCATIFS

	Basse	Moyenne	Haute
Tente Amazone (5 personnes)	49 €	69 €	90 €
Tente Ponza (5 personnes)	49 €	69 €	90 €
Tente cyclo (2 personnes)	29 €	39 €	49 €

CALENDRIER

Avril / April

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai / May

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin / June

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
						30

Juillet / July

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août / August

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre / September

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2024

Signatures :

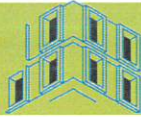
Président	Secrétaire
	







Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

DCM n° 2024-99

Objet de la délibération

CINEMA – LA POSTE : CHOIX DU SCENARIO POUR LES LOGEMENTS SUITE A LA MISSION « DIAG / ESQ »

Vu les différents scénarii proposés par Monsieur DAUCHEZ et son équipe,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Choisit le scenario de travaux n°1 pour les logements du bâtiment de la Poste (1 loge et 3 logements) ;**
- **Autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires à la poursuite de la mission de l’Agence DAUCHEZ.**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

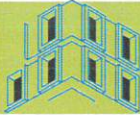
TREVIERES, le 20/12/2024

Signatures :





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

DCM n° 2024-100

Objet de la délibération

PERSONNEL COMMUNAL : OUVERTURE D’UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Le Maire, rappelle à l’assemblée :

Conformément à l’article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l’effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu’il s’agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Afin de répondre aux exigences liées au poste de secrétaire générale de mairie / chargée de projets, il convient de proposer la création d’un poste de rédacteur.

Le Maire propose à l’assemblée,

La création d’un poste de rédacteur, permanent à temps complet, à compter du 1^{er} février 2025.

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Adopte la proposition du Maire**
- **Modifie ainsi le tableau des emplois et inscrit au budget 2025 les crédits correspondants.**

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025,

Filière : Administrative - Cadre d’emploi : Rédacteur - Grade : Rédacteur

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2024

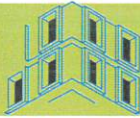
Signatures :

Président	Secrétaire





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

DCM n° 2024-101

Objet de la délibération

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – PREVOYANCE DES AGENTS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;

Vu l’avis du comité technique paritaire en date du 04/12/2024 ;

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Dans le domaine de la santé, après avoir recueilli l’avis du comité technique, la collectivité souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.**
- **Il est décidé d’adopter le montant mensuel de la participation et de le fixer à 7 € par agent.**
- **Les crédits nécessaires à la participation seront inscrits au budget**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



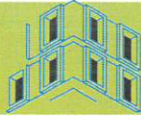
**SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX**

26 DEC. 2024

REÇU



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-102 Objet de la délibération

ESPACE DE VIE SOCIALE : CONVENTION DE PARTENARIAT

Vu la proposition de convention de partenariat pour la période 2025-2028, avec budget annexé,

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte les termes de cette convention pour l’année 2025,**
- **Autorise Madame le Maire à la signer pour 1 année,**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 20/12/2024

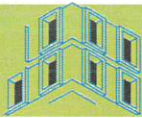
Signatures :

Président	Secrétaire





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

DCM n° 2024-103 Objet de la délibération

CARTE ACHAT PUBLIC

Vu la proposition faite par la caisse d’épargne concernant la carte achat,

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **N’approuve pas la mise en place de la carte achat au sein de la collectivité.**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



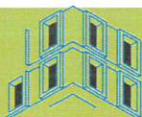
SOUS PRÉFECTURE
DE BAYEUX

26 DEC. 2024

REÇU



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** – 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**

Étaient excusés : Gérald **ROUSSEUW** (pouvoir donné à Françoise **DUSSERT-SARTHE**), Laëtitia **MOREAU**, Bruno **LEFRANÇOIS** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Martial **LEGROS**, Delphine **BOULOT** (pouvoir donné à Frédéric **FOSSEY**)

DCM n° 2024-104

Objet de la délibération

FESTIVAL PATRIMOINE ET NATURE : DEVIS POUR UNE CONFERENCE « L’HISTOIRE – ET LES HISTOIRES ! – DES BARAQUEMENTS D’APRES-GUERRE »

Vu la proposition de Madame Elisabeth BLANCHET BURGOT, photographe et journaliste, et Mickaël SENDRA, guide-conférencier spécialisé dans la Reconstruction d’après-guerre, pour une conférence à l’occasion du prochain Festival Patrimoine et Nature dont la date a été fixée au dimanche 27 avril 2025.

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis proposé pour la conférence sur les baraquements, d’un montant de 500 €**
- **Autorise madame le Maire à le signer**

- **Vote : unanimité**

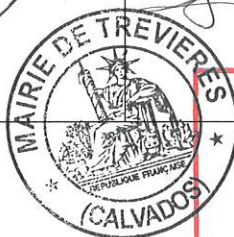
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



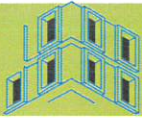
SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX

26 DEC. 2024

REÇU



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-105 Objet de la délibération

LECTURE A VOIX HAUTE : DEVIS

Vu la proposition de Monsieur SACKSICK, de l'association Littérature à Voix Haute, pour une nouvelle lecture d'un livre de Jon FOSSE.

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis proposé pour la lecture à voix haute dans une école, d’un montant de 280 €**
- **Autorise madame le Maire à le signer**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2024

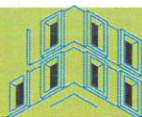
Signatures :

Président	Secrétaire





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-106

Objet de la délibération

BP 71104 : MODIFICATION BUDGETAIRE

Vu le Budget Primitif 2024 adopté le 9/04/2024,

Considérant qu’il y a lieu de procéder à des virements de crédits pour assurer le paiement des dépenses jusqu’à la fin de l’année ;

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 1 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Dépenses
Fonctionnement	011	60221	+ 50 000 €
Fonctionnement	67	678	- 50 000 €

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

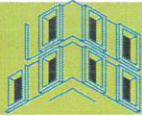
TREVIÈRES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-107 Objet de la délibération

PROPOSITION DE COURS DE DANSE DE SALON

Vu la proposition de la Présidente de l’association de danse de salon et danse en ligne du Molay-Littry ;

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte la proposition de cours de danse de salon et danse en ligne par une association du Molay-Littry,**
- **Fixe ainsi les conditions de mise à disposition de la salle : mise à disposition gratuite suivant les disponibilités de la salle**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



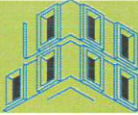
SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX

26 DEC. 2024

REÇU



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2024
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2024

RÉUNION du 19 décembre 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Martial LEGROS, Delphine BOULOT (pouvoir donné à Frédéric FOSSEY)

DCM n° 2024-108

Objet de la délibération

COLLEGE OCTAVE MIRBEAU : SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE EN ANGLETERRE

Le collège Octave Mirbeau prévoit un voyage scolaire en Angleterre pour ses élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, du 05 au 09/05/2025.

Vu la demande d’aide financière faite pour aider les familles (le voyage coûterait jusqu’à 490 € par enfant) ;

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Fixe le montant de l’aide communale pour le voyage en Angleterre : 40 € / enfant domicilié à Trévières, sur présentation de l’attestation de participation au voyage**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX

26 DEC. 2024

REÇU